

Secrétariat général du Gouvernement

n° 6359/SG

Paris, le **- 8 JUIL. 2022**

LA PREMIÈRE MINISTRE

À

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES DÉLÉGUÉS,
MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT**

OBJET : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France, les édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises toute la journée du dimanche 17 juillet 2022.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour la Première ministre et par délégation
La secrétaire générale du Gouvernement



Claire LANDAIS